

80^{ans}
2015


MEESCHAERT
Asset Management

Meeschaert Asset Management

Les enjeux du capital humain: point de vue de l'investisseur

Aurélie Baudhuin – Responsable de la Recherche ISR

Bruxelles | New York | Paris | Bordeaux | Cannes | Lille | Lyon | Marseille | Nantes | Strasbourg | Toulouse

Dans les villes citées, des sociétés distinctes peuvent représenter le groupe Meeschaert.



Avertissement

Ce document est exclusivement conçu à des fins d'information par Meeschaert Asset Management et ne saurait donc être considéré comme un élément contractuel, un conseil en investissement, une recommandation de conclure une opération ou une offre de souscription.

Sa remise à tout investisseur relève de la responsabilité de chaque distributeur. En tout état de cause, l'investisseur doit procéder, avant la conclusion de toute opération, à sa propre analyse et obtenir tout conseil professionnel qu'il juge nécessaire sur les risques et les caractéristiques du produit eu égard à son profil d'investisseur.

Il est recommandé, avant tout investissement, de prendre connaissance du Document d'Informations Clés pour l'Investisseur du fonds (disponible gratuitement auprès de Meeschaert Asset Management et/ou sur le site internet www.meeschaert.com) et en particulier de la rubrique « profil de risque ».

Les données chiffrées, commentaires y compris les opinions exprimées sur ce document sont le résultat d'analyses de Meeschaert Asset Management à un moment donné et ne préjugent en rien de résultats futurs. Il est rappelé que les performances, classements, prix, notations, statistiques et données passées ne sont pas des indicateurs fiables des performances, classements, prix, notations, statistiques et données futures.

Ces informations proviennent ou reposent sur des sources estimées fiables par Meeschaert Asset Management. Toutefois, leur précision et leur exhaustivité ne sauraient être garanties par Meeschaert Asset Management.

Meeschaert Asset Management décline toute responsabilité quant à l'utilisation qui pourrait être faite des présentes informations générales.

Toute reproduction ou diffusion, même partielle, de ce document est interdite.

Œuvre reproduite (détail) en page de couverture et dans cette présentation : Eric Freeman - Untitled - 2013 ©
Photo : Tripoli Gallery

Introduction

Grandes caractéristiques de l'Investissement Socialement Responsable

| Définition de l'ISR (AFG – FIR):

« Placement qui vise à concilier **performance économique** et **impact social et environnemental** en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable, quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable. »

| Trois domaines d'analyse généralement pris en compte: les **critères ESG**

- Environnement
- Social
- Gouvernance

Introduction

Les racines sociales de la démarche ISR MAM

| Sœur Nicole Reille, 1983:

La question que nous nous sommes posée est celle-ci:

Est-il possible d'encourager l'effort que certains [chefs d'entreprises] font pour être plus attentifs aux personnes dans leur entreprise, pour rendre les salariés plus responsables dans leur travail, pour insérer les jeunes peu préparés au travail à la sortie de leurs études, pour réinsérer ceux qui ont été privés de travail pendant une longue durée, ou ceux qui sont handicapés physiquement ou intellectuellement?

*En un mot, est-il possible, au moyen des placements financiers, d'interroger le monde de l'économie sur la **place qu'il fait à la personne?***

C'est ce défi que nous avons voulu relever ensemble.

→ Dès l'origine, importance accordée à la mesure de l'impact social des entreprises

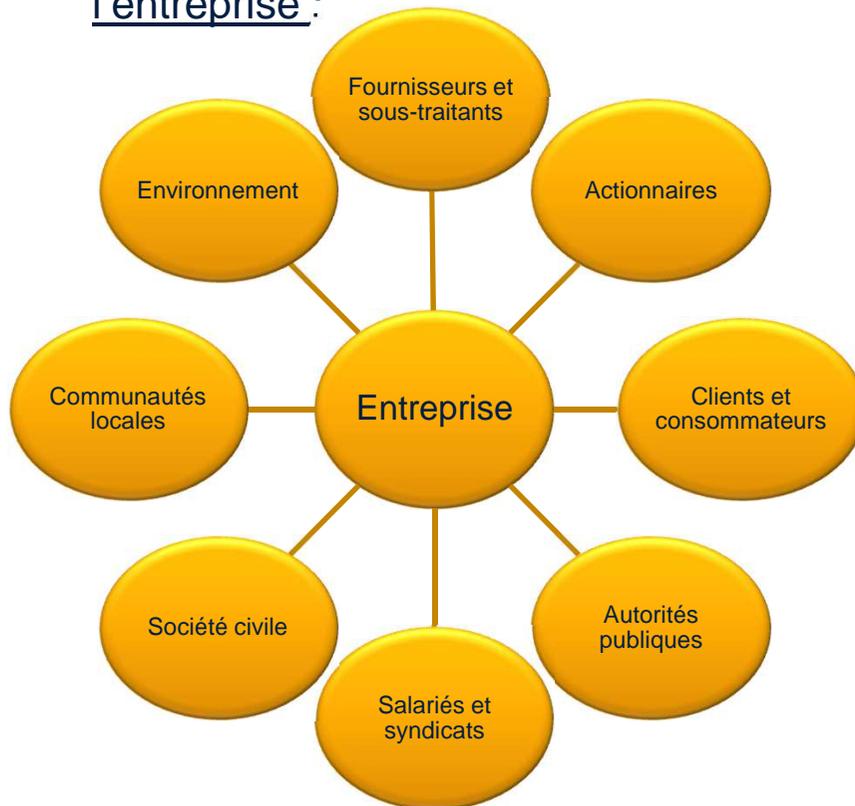


Le capital humain et l'ISR

- | Objet d'analyse et critère de sélection ISR
- | Indicateurs d'impact
- | Enjeu d'engagement actionnarial

Objet d'analyse et critère de sélection ISR (1)

Parties-prenantes en interaction avec l'entreprise :



Grille d'analyse :

Social et sociétal :

- Respect des droits de l'Homme (lutte contre les discriminations...)
- Relations avec les communautés locales (politique d'embauche, consultation de la société civile, engagement économique dans le tissu local...)
- Gestion des ressources humaines (carrières, rémunérations, conditions de travail...)
- Dialogue social (négociations collectives, représentations syndicales...)

Environnement :

- Préservation de la biodiversité
- Gestion de la consommation en eau, énergie, matières premières
- Analyse de cycle de vie des produits

Gouvernance et pratiques de marché :

- Relations avec les fournisseurs et les clients
- Fonctionnement des différents organes (composition du conseil d'administration)

→ Grâce à l'accès à des données de plus en plus diversifiées, passage d'une évaluation purement qualitative à une analyse composée de **critères qualitatifs ET quantitatifs**.

Objet d'analyse et critère de sélection ISR (2)

Exemple: Grille d'analyse Vigeo

Domaine : Ressources Humaines

HRS0.1 : Intégration de la GRH dans la stratégie de l'entreprise
HRS1.1 : Promotion des relations sociales
HRS1.2 : Encouragement de la participation des salariés
HRS2.1 : Développement des carrières
HRS2.2 : Formation et développement
HRS2.3 : Gestion responsable des restructurations
HRS2.4 : Promotion de l'employabilité
HRS3.1 : Qualité des systèmes de rémunération
HRS3.2 : Amélioration des conditions de santé et sécurité
HRS3.3 : Respect et gestion du temps de travail

Source: Vigeo

Développements en cours: partenariat avec l'ESSEC

- Prolongement des travaux de CODEV sur les effets sociétaux de l'activité de grands groupes (« **indicateur de capacité relationnelle** »)
- Réflexion sur la création d'un **indicateur de « qualité du lien social et écologique »** dans l'entreprise, intégrant trois dimensions:
 - L'accès de toutes les parties-prenantes aux conditions socio-économiques du lien social.
 - La qualité et l'équilibre des relations dans l'entreprise
 - La contribution de l'entreprise au lien social et écologique à l'échelle de sa zone d'influence

Indicateurs d'impact

Enjeux et pistes de développement

Emergence d'une nouvelle demande:

- Question de l'évaluation de la **performance sociale et environnementale d'un portefeuille** par rapport à son benchmark, et de son évolution dans le temps
- Exigence liée à l'obtention du **Label ISR public**

Pistes de développement:

- **Sources d'informations issues de l'entreprise:**
 - Indicateur d'accidentologie
 - Question de la mesure de la création d'emplois...
- **Sources d'informations externes:**
 - Controverses
 - Projets basés sur la « e-reputation » des entreprises
 - Données issues des parties-prenantes externes (société civile, ONG, ...)

Indicateurs d'impact

Réflexion sur le benchmarking

| Constat: manque de pertinence des classifications financières classiques, pour évaluer des entreprises comparables selon des critères sociaux ou environnementaux

- Vécu actuellement dans le calcul de l'empreinte carbone des portefeuilles
- Egalement le cas pour les indicateurs sociaux

→ Problématique de la typologie des nomenclatures utilisées

| Réalités sociales très différentes en fonction des entreprises analysées, dans un même secteur:

- Répartition cols bleus / cols blancs
- Dynamisme du marché du travail au sein de l'activité
- Conditions de travail spécifiques (transport, port de charges lourdes, exposition chimique...)

| D'où nécessité d'une granularité plus fine, intégrant les réalités industrielles des activités analysées (impacts environnementaux, conditions de travail, risques de précarité et niveaux de formation...)

Enjeu d'engagement actionnarial

Dans le cadre du dialogue avec les entreprises

(Politique d'engagement des investisseurs)

- Partage de la valeur
- Conditions de travail

Par la création de coalitions d'investisseurs

- Collecte de données homogènes
- Prémises de collaborations entre investisseurs européens sur des thématiques sociales

Conclusion

Difficultés à dépasser:

- Collecte d'informations adéquates / bases de données disponibles
- Davantage impliquer les parties-prenantes (sondages d'opinions, outils numériques...)
- Démontrer de façon de plus en plus probante la matérialité financière de ces impacts sociaux

Vers le développement d'indicateurs mixtes et « valorisables » ?

- Ratios: informations sociales / données financières
- Valorisation de l'impact social des investissements , « création de valeur sociale », monétisation

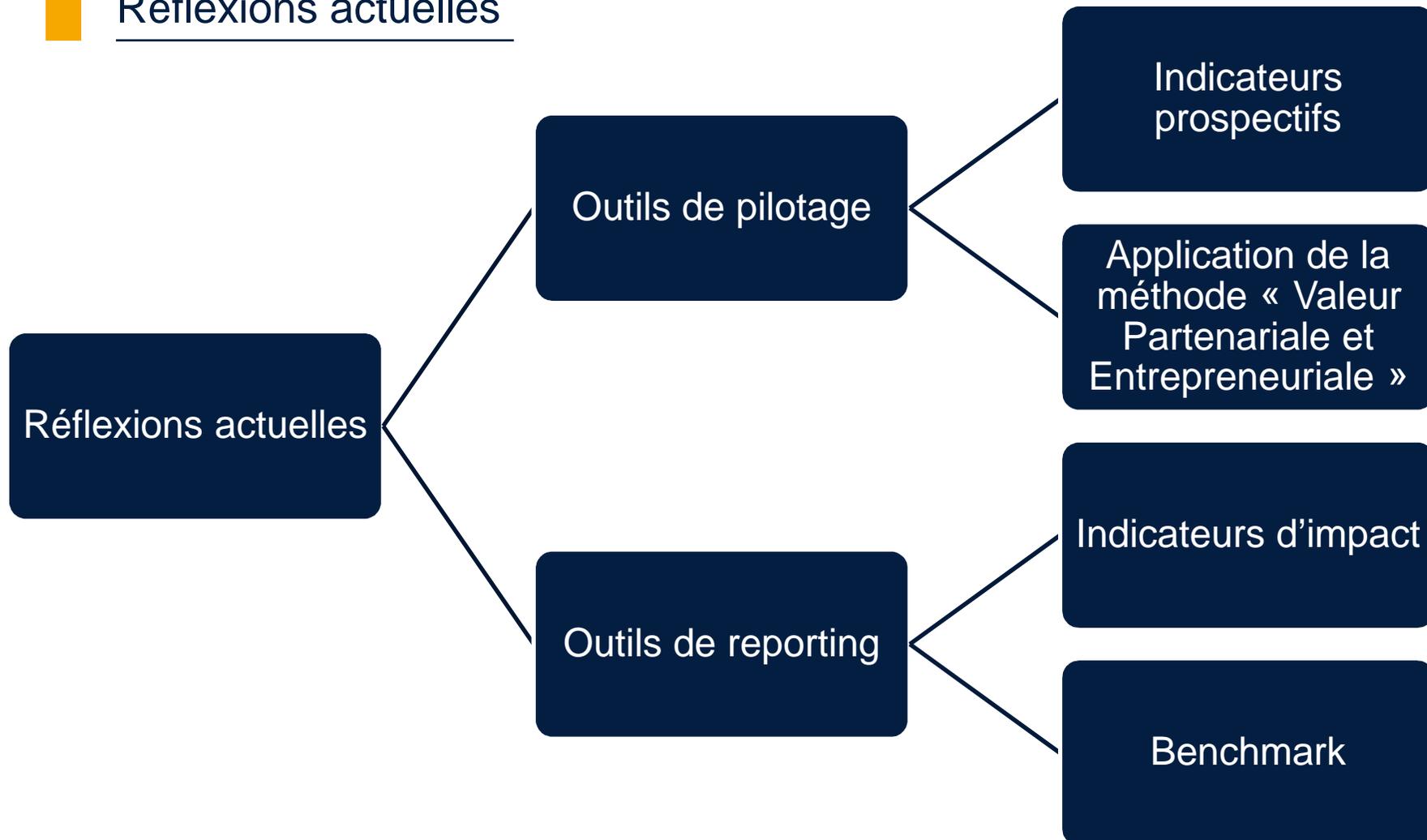
Logique de tiroirs: complémentarité entre les indicateurs généraux (applicables à toutes les activités) et les indicateurs plus spécifiques (en fonction des activités)

Approche globale et élargie des bénéfiques sociaux: effets multiples sur les parties-prenantes directes (salariés, fournisseurs, clients), mais aussi sur le territoire et la société dans son ensemble



ANNEXES

Réflexions actuelles





Outils de pilotage

Pistes de développement

| Exemples:

- « Staff cost / EBITDA », éventuel signal de risque de restructuration?
- « Budget formation/salarié », comme critère d'évaluation des compétences professionnelles et des capacités d'adaptation du capital humain?
- « Budget R&D/sales », comme étalon mesure des perspectives de développement et d'innovation de l'entreprise?



Outils de reporting Caractéristiques

Notion de « retour social sur investissement »

- Conception élargie de la valeur, incluant notamment les coûts et les bénéfices sociaux
- Principe de matérialité: « une information est matérielle si son omission donne une image déformée des activités de l'organisation »

Logique de résultats

- Evaluation de la performance sociale (réalisations [outputs], résultats [outcomes])
- Analyse des controverses
- Mesure des progrès obtenus

Paris

12 Rond-Point des Champs-Élysées
75008 Paris
Tél. 01 53 40 20 20

www.meeschaert.com

Bruxelles | New York | Paris | Bordeaux | Cannes | Lille | Lyon | Marseille | Nancy | Nantes | Strasbourg | Toulouse

Dans les villes citées, des sociétés distinctes peuvent représenter le groupe Meeschaert.

Meeschaert Asset Management - 12 Rond-Point des Champs-Élysées 75008 Paris - Tél. : 01 53 40 20 20 – S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 125 000 €
R.C.S. PARIS 329 047 325 - NAF 6430Z – Société de gestion agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° GP-040 00025.